

| |
|----------------------|
| DEPARTEMENT |
| NORD |
| CANTON |
| GRANDE-SYNTHE |
| COMMUNE |
| GRAVELINES |

REPUBLIQUE FRANCAISE

N°2025MAN044

Liberté – Egalité – Fraternité

ARRETE DU MAIRE

3.5 Autres actes de gestion du domaine public –
Service événementiel - 2025

AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

- Nous, Maire de la Ville de Gravelines,
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2212-1, L 2212-2, L 2213-2,
- Vu le Code de la Voirie Routière et notamment son article L 113-2,
- Considérant la demande de Mr Dominique Derck, président de l'Association « La Team Loisirs du Polder »

AUTORISONS

L'association « L'association la Team Loisirs du Polder » à organiser leur guinguette républicaine dans le jardin de la Place Gustave Houriez de Gravelines le samedi 12, dimanche 13 et lundi 14 juillet 2025.

Sous réserve :

- Que la sécurité des passants soit assurée
- Que la buvette soit déclarée et signalée conformément à la législation en vigueur,
- Que la protection des lieux avoisinants soit effective,

Cette autorisation est délivrée à titre précaire et révocable

Pour le samedi 12, dimanche 13 et lundi 14 juillet 2025

DESTINATAIRES : M. le premier adjoint

M. le Directeur Général des Services de la Mairie de GRAVELINES
M. le Commandant de Police Nationale
M. le Chef de la Police Municipale
M. le Commandant des Sapeurs-Pompiers de GRAVELINES
M. le Directeur du Service Événementiel,
La Team Loisirs du Polder,

Fait à GRAVELINES,

25 JUIN 2025

Le Maire,



Mis en ligne le :

25 JUIN 2025

Bertrand RINGOT